

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 AOUT 2022

**NOMBRE**

Des conseillers en exercice	25
De présents	17
De votants	23

**OBJET**  
**N° 2022-8-3**

Signature Contrat d'Accès  
et d'Exploitation (CAE) avec ENEDIS  
Centrale hydroélectrique

Le Maire certifie que la liste  
des délibérations a été affichée  
à la porte de la Mairie le 31 août 2022  
et que la convocation du Conseil  
avait été faite le 19 août 2022.



L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf août, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.ALLIERI Gérard, Maire.

Etaient présents : M.ALLIERI-Mme HENRY-MM.LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-M.SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-BERTRAND-MM.SULLI-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-MM.TURCHIZANCHIN

Excusés :

M.BASSO ayant donné pouvoir à M.ALLIERI  
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme RIQUET  
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE  
Mme THIERRY ayant donné pouvoir à Mme USELDINGER  
M.SIBELLA ayant donné pouvoir à Mme BERTRAND  
M.PERREY ayant donné pouvoir à Mme HENRY  
Mme FONDEUR

Absente : Mme RUETTE-TYDEK

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Dans le cadre de la mise en service de la centrale hydroélectrique, il convient de signer avec ENEDIS un Contrat d'Accès et d'Exploitation (CAE) pour autoriser le signataire (la Commune de LEXY) à injecter la totalité de sa production d'électricité sur le réseau public.

Le Maire donne lecture du contrat à intervenir qui définit notamment :

- les caractéristiques de l'installation de production : la Commune de LEXY injectera sur le réseau public la totalité de la production par l'intermédiaire d'un PRM (point référence mesure) dédié à l'injection. La puissance installée est égale à 25 kVA.
- le tarif de l'accès au RPD (Réseau Public de Distribution)
- la désignation du Responsable d'Equilibre

REÇU EN PREFECTURE

le 30/08/2022

Application agréée E.legalite.com

Considérant les explications fournies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de contrat CAE (contrat d'accès et d'exploitation) à intervenir avec ENEDIS permettant l'accès au réseau public de distribution d'électricité de l'installation centrale hydroélectrique.

AUTORISE le Maire à signer ledit contrat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 30/08/2022

Application agréée E-legalite.com